

Rapport annuel 2014-2015

Aider le Canada à croître





Table des matières

2

Lettre du président

3

Raconter nos histoires

5

Un environnement de soutien à l'innovation et à la compétitivité

8

Faire progresser la durabilité et la gestion responsable

10

Travailler avec des partenaires

12

Conseil d'administration et personnel

Lettre du président

Aider le Canada à croître

Cela peut sembler un concept simple, mais à la base, c'est ce que l'industrie de la phytologie fait le mieux. Chaque jour, les agriculteurs d'un océan à l'autre s'appuient sur nos technologies pour aider à nourrir une population croissante au Canada et à l'étranger.

Nous avons tous entendu les statistiques : la population mondiale est en expansion. En 2050, les agriculteurs auront pour tâche de nourrir neuf milliards de personnes sur la planète – un chiffre renversant – et c'est vers nos produits qu'ils se tourneront pour les aider à augmenter leurs rendements et à protéger leurs cultures contre les ravageurs, les maladies et les mauvaises herbes.

Mais l'industrie de la phytologie ne fait pas qu'aider les agriculteurs du Canada à cultiver; nous contribuons aussi de façon importante à la croissance de l'économie canadienne de même qu'à celle de notre secteur en tant que chef de file de l'agriculture durable.

C'est un travail important et un privilège pour nous de jouer ne serait-ce qu'un petit rôle pour aider à approvisionner les Canadiens ainsi que des gens du monde entier.

Au cours de l'année écoulée, notre équipe a travaillé sans relâche à l'amélioration de l'image et de la réputation de l'industrie de la phytologie – et ce travail porte ses fruits. Nous avons constaté un changement dans la façon dont les médias spécialisés et grand public abordent les reportages sur notre industrie. En fait, l'an dernier, nos porte-paroles ont participé à plus d'entrevues avec les médias que jamais auparavant, et les médias grand public ont publié un nombre plus élevé de nos lettres à la rédaction et de nos textes d'opinion. La population générale se pose des questions sur nos technologies, et nous avons prouvé que nous possédons les réponses.

Il y a également eu davantage de personnes disposées à parler des avantages de nos technologies sur le terrain. Des professionnels de partout dans notre secteur continuent de prendre part à nos programmes Converser avec assurance et Formation Twitter, où ils apprennent comment utiliser des informations factuelles et basées sur la science lors de discussions difficiles au sujet de nos technologies.

Durant la dernière année, notre équipe a continué de travailler sans répit à la promotion d'une réglementation scientifiquement fondée au Canada. Nous avons participé à de multiples comités et tables rondes, témoigné devant le Comité sénatorial de l'agriculture et des forêts ainsi que devant le Comité permanent de la santé de la Chambre

des communes, et nous avons donné notre opinion sur un certain nombre de documents gouvernementaux soumis à consultation préalable.

Et quoique nous ayons dû faire face à certains défis complexes au cours de la dernière année, nous avons aussi remporté des victoires importantes.

Cette année a été marquée par des avancées dans la promotion d'un processus réglementaire plus efficace pour la biotechnologie végétale. Une délégation de membres de notre conseil d'administration a participé à des rencontres inédites avec des sous-ministres, au nom de notre organisation. Nos membres ont pu discuter activement des défis qu'ils doivent relever au quotidien. Les ministères ont pris acte des enjeux importants liés à la réglementation actuelle sur la biotechnologie et se sont engagés à en discuter davantage afin d'améliorer le processus, ce qui est un gain substantiel.

Nous avons en outre continué de consacrer des ressources à l'avancement de la durabilité et de la gestion responsable d'un bout à l'autre du pays. Pendant la dernière année, nous avons financé une étude de surveillance sur la santé des cours d'eau à l'Île-du-Prince-Édouard, parrainé le Programme de collecte des sacs vides de semences et de pesticides d'AgriRÉCUP, et mis sur pied un nouveau comité sur la gestion de la résistance.

Qui plus est, nous travaillons diligemment à la consolidation de coalitions et d'alliances avec d'autres organismes qui partagent notre vision. Des questions certes difficiles, comme les projets de réglementation en milieu urbain et la santé des pollinisateurs, nous donnent l'occasion de renforcer des liens importants en travaillant de concert pour présenter des informations primordiales et factuelles destinées à soutenir notre position sur ces sujets complexes.

Qu'il s'agisse d'aider les agriculteurs canadiens en leur fournissant les technologies dont ils ont besoin pour accroître leur production ou de promouvoir une réglementation scientifiquement fondée partout au pays, nous ne prenons pas à la légère le rôle que nous jouons pour contribuer à l'avenir du Canada. C'est pour nous un privilège de fournir notre part afin d'aider le Canada à croître, et j'ai hâte de voir ce que l'avenir réserve à notre industrie.



Ted Menzies

Président et chef de la direction, CropLife Canada



Raconter nos histoires

Expliquer aux Canadiens pourquoi les pesticides et la biotechnologie végétale sont des outils importants pour les agriculteurs et comment leur utilisation responsable bénéficie aux personnes partout dans le monde, tout en améliorant l'environnement et en faisant croître l'économie, tout cela est une partie importante du travail que CropLife Canada effectue au nom de ses membres.

Dans l'actualité

CropLife Canada continue de communiquer les bénéfices des innovations de la phytologie aux médias et au grand public. Nous cherchons activement à expliquer la valeur de nos technologies et le système réglementaire exhaustif qui assure qu'elles peuvent être utilisées en toute sécurité. Nous tentons également de dissiper toute mauvaise information publiée dans les médias et d'y donner suite. Nous faisons cela en répondant aux demandes d'entrevue des médias, en écrivant des textes à propos de l'agriculture canadienne et de notre rôle au sein de celle-ci pour que les médias grand public puissent les publier et, enfin, lorsque nécessaire, en écrivant des lettres ouvertes pour répondre à des renseignements inexacts.

En 2014-2015, CropLife Canada a donné plus de 85 entrevues dans les médias, a vu près de 80 de ses lettres publiées dans la presse d'un bout à l'autre du pays, de même qu'une douzaine de ses textes d'opinion. Nous avons également placé



580 textes concernant les bénéfices des technologies de la phytologie dans les médias imprimés, en ligne et à la radio d'un bout à l'autre du pays, atteignant ainsi un auditoire potentiel de près de 20 millions de personnes.

Dans les médias sociaux

Reconnaissant la valeur des échanges sur les médias sociaux, CropLife Canada a continué d'accentuer sa présence sur ceux-ci, lui permettant ainsi d'échanger avec ses partenaires et des membres du grand public sur une base quotidienne.



Au cours de la dernière année, nos principales entreprises sur les médias sociaux – Twitter et YouTube – ont continué de prendre de l’expansion. Notre fil Twitter est maintenant suivi par près de 5000 personnes, tandis que les vidéos de notre canal YouTube ont été visionnées plus de 30 000 fois.

Nous avons aussi lancé un blogue qui permet au personnel de CropLife Canada, de même qu’à d’autres membres de l’industrie, de couvrir une vaste gamme de sujets concernant l’industrie de la phytologie et l’agriculture en général. Certains articles dignes de mention affichés sur le blogue comprennent la réflexion du directeur général d’AgriRÉCUP, Barry Friesen, à propos des programmes de gestion responsable; l’exposé d’un agriculteur de la Saskatchewan, Jake Leguee, sur les raisons qui font qu’il cultive des plantes GM; et la discussion d’un apiculteur de l’Alberta, Lee Townsend, sur le succès du programme de promotion de la santé des abeilles de l’Alberta.

Converser avec assurance

Le programme Converser avec assurance de CropLife Canada continue de se révéler une façon importante d’aider les employés de l’industrie de la phytologie à s’intégrer de façon positive dans des conversations touchant aux technologies de la phytologie. Depuis la mise en place du programme en 2012, plus de 700 employés de l’industrie, agriculteurs et autres partenaires du milieu agricole ont

participé au programme. CropLife Canada poursuit sa relation avec ses diplômés de Converser avec assurance par l’entremise de courriels mensuels et de séances occasionnelles de formation. Au cours de la dernière année, des séminaires en ligne sur les notions de base concernant les pesticides et la biotechnologie végétale, appelés respectivement *Du labo à l’étiquette* et *De la science à la semence*, ont été suivis par un bon nombre de diplômés de Converser avec assurance.

Agriculture en classe

Offrir aux jeunes des renseignements exacts à propos de la nourriture qu’ils consomment et des opportunités de carrières en agriculture est un travail important. C’est pourquoi CropLife Canada a commandité l’actualisation de Coup d’œil sur l’alimentation, une ressource pédagogique informative de l’organisme Agriculture en classe. Coup d’œil sur l’alimentation traite d’une vaste gamme de sujets touchant à l’agriculture au Canada, notamment de l’information inexacte à propos des diverses façons par lesquelles les agriculteurs choisissent de faire pousser leurs cultures. Cette ressource aide à expliquer pourquoi les agriculteurs utilisent les technologies de la phytologie et présente également les nombreuses opportunités de carrières que l’agriculture a à offrir. Plus de 5600 exemplaires de la ressource ont été distribués dans les écoles secondaires de tout le pays.





Un environnement de soutien à l'innovation et à la compétitivité

Réclamer de la législation basée sur la science pour l'Ontario

CropLife Canada, aux côtés de ses membres et d'autres intervenants, a continué de réclamer une réglementation ontarienne basée sur la science pour les semences de maïs et de soya traitées aux néonicotinoïdes. En dépit de cela, le gouvernement de l'Ontario a décidé d'aller de l'avant avec des amendements réglementaires qui ne tiennent pas compte des preuves scientifiques et qui visent une réduction de 80 % des superficies ensemencées avec des semences de maïs et de soya traitées aux néonicotinoïdes. Le retrait des mains des agriculteurs de l'Ontario d'un outil antiparasitaire si précieux et responsable sur le plan environnemental fera en sorte de leur faire subir un désavantage concurrentiel énorme et fera peu – si jamais un effet se fait sentir – pour protéger la santé des abeilles.

Qui plus est, parce que le gouvernement de l'Ontario n'a pas voulu rendre publique l'évaluation de l'impact environnemental de son projet de règlement sur les néonicotinoïdes, CropLife Canada a embauché une société externe indépendante, RIAS inc., afin de mener une évaluation des impacts économiques potentiels des restrictions projetées. L'analyse de RIAS inc. a servi de base pour nos propres représentations auprès du gouvernement de l'Ontario et a mis en lumière le fait que la réglementation coûterait aux Ontariens plus de 660 millions \$ annuellement et viendrait accompagnée d'environ 26 millions \$ en frais administratifs, tout cela sans avoir d'impact bénéfique sur la santé des abeilles.

À la défense des pesticides en milieu urbain

CropLife Canada a continué de participer, dans tout le pays, à des coalitions qui prônent le droit des Canadiens d'utiliser des pesticides afin de protéger des espaces verts urbains de grande valeur.

À l'Île-du-Prince-Édouard, CropLife Canada a travaillé avec les insulaires afin de contrer l'impulsion qui avait été créée en faveur d'une interdiction des pesticides en milieu urbain.

Au Manitoba, une coalition de groupes de producteurs agricoles, de détaillants agricoles, de sociétés de traitement de pelouses et d'autres intervenants du secteur agricole a continué de travailler pour contrer de la réglementation sur les pesticides en milieu urbain qui ne repose sur aucun fondement scientifique. Bien que la réglementation adoptée n'était pas aussi rigide que celle de l'Ontario et qu'elle n'a pas eu d'impact immédiat sur les commerces de détail, la coalition demeure inquiète des effets négatifs qu'elle pourra avoir sur les municipalités, les communautés rurales et les opérateurs antiparasitaires agréés. Cette coalition continue de faire des pressions pour un retour à une approche réglementaire basée sur la science, qui respecte de solides fondements scientifiques éprouvés et les droits des Manitobains.

Du côté de la Colombie-Britannique, de nouvelles lois concernant les pesticides en milieu urbain, qui ont suivi de près les recommandations faites par CropLife Canada et d'autres groupes d'intervenants, ont été mises en place. CropLife Canada a encouragé cette province à prendre en compte une réglementation à



fondement scientifique et l'éducation du consommateur. Nous fûmes heureux de constater que les lois adoptées ne restreignent pas la vente des produits approuvés par Santé Canada et que les efforts entrepris par la coalition au fil des années se sont avérés fructueux.

CropLife Canada a également travaillé à promouvoir des approches basées sur la science pour la gestion de certains types de déchets urbains. Nous avons soumis des commentaires aux gouvernements provinciaux afin d'encourager une harmonisation des catégories de produits, des définitions et des classifications d'un bout à l'autre du pays.

Travailler en vue de réduire les doublons réglementaires

CropLife Canada et ses membres ont continué à travailler étroitement avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) et Santé Canada afin d'améliorer le processus d'évaluation des produits issus de la biotechnologie végétale. En tant qu'association commerciale, nous travaillons au nom de nos membres afin de nous assurer que la réglementation est raisonnable, équitable et efficace. Dans le cas de la biotechnologie végétale, plusieurs ministères sont impliqués dans le système réglementaire qui, par moment, on généré une efficacité moins qu'optimale. Nous avons fait part de ces inquiétudes aux ministères concernés et nous anticipons de pouvoir continuer le dialogue avec eux afin de contribuer à améliorer les processus fédéraux.

Travailler pour aider aux exportations agricoles internationales

CropLife Canada a continué de militer en faveur d'un système international de réglementation de la biotechnologie végétale qui soit fonctionnel et prévisible, afin de faciliter l'approbation des innovations de biotechnologie végétale de notre industrie qui pourraient être incluses dans nos exportations de grain. L'an dernier, nous avons participé à

une mission commerciale en Chine au sein de la délégation canadienne et, avec l'appui de CropLife Chine, Agriculture et Agroalimentaire Canada et l'ambassade canadienne, nous avons convoqué une toute première table ronde Chine-Canada sur la biotechnologie à Beijing. Cette table ronde a donné l'occasion aux autorités réglementaires du Canada et de la Chine de discuter des bénéfices de la biotechnologie, de mieux comprendre nos contextes réglementaires respectifs et de discuter des défis qui entourent l'introduction de produits issus de la biotechnologie dans les échanges commerciaux agricoles et mondiaux. Au nom d'une coalition d'intervenants de l'industrie, CropLife Canada a également dirigé la rédaction de cinq lettres communes en réponse aux défis posés par les systèmes réglementaires de la Chine et de l'Union européenne, chacune de ces lettres étant cosignée par jusqu'à une dizaine d'organisations.

Réponse aux consultations fédérales sur la réglementation

Régulièrement, CropLife Canada examine les consultations fédérales et y répond au nom de ses membres. En 2014-2015, ces consultations ont couvert un large éventail de sujets, depuis la publicité jusqu'à la notification des incidents.

Directive sur la publicité

À la suite de plusieurs années de discussions avec les intervenants, l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) a publié au printemps 2015 une proposition de mise à jour de sa directive sur la publicité. Cette directive définit, à l'intention des titulaires d'homologation, les paramètres pour la déclaration autorisée sur le rôle de Santé Canada dans l'évaluation des pesticides – ce que CropLife Canada préconisait depuis longtemps.

Recouvrement des coûts

À la suite d'une vaste consultation des intervenants, l'ARLA a proposé une mise à jour du barème des droits d'utilisation qui reflète mieux les coûts actuels (et futurs) des évaluations réglementaires des pesticides. Chaque année, l'ARLA perçoit des droits auprès des fabricants de pesticides afin de couvrir en partie le coût réglementaire associé à l'évaluation de leurs produits. Tout au long du processus de consultation des intervenants, CropLife Canada s'est déclarée favorable aux révisions proposées, à condition que les droits récupérés n'aient pas d'incidence sur le financement de base de l'Agence et qu'on les utilise en vue de soutenir les travaux menés dans les grands secteurs prioritaires. Les membres verront probablement la mise en place de ce nouveau barème de droits en 2017.

Propositions de révisions aux exigences en matière de données environnementales

Au printemps 2015, l'ARLA a annoncé plusieurs propositions de révisions à ses exigences en matière de données



environnementales pour les produits antiparasitaires et a demandé aux titulaires d'homologation leur opinion sur ces modifications. Dans son mémoire, CropLife Canada a mentionné l'importance de comprendre les répercussions potentielles sur le plan mondial de changements dans les exigences canadiennes en matière de données, ainsi que l'importance d'assurer l'harmonisation dans la mesure du possible.

Règlementation en matière de notification des incidents

Au printemps 2015, l'ARLA a publié un document, soumis à consultation préalable, sur des propositions de changements à la réglementation en matière de notification des incidents, dans le but de réduire son fardeau administratif. Dans son mémoire, CropLife Canada s'est montrée généralement en faveur des changements proposés, mais a souligné l'importance d'harmoniser les délais de notification.

Règlement sur les renseignements concernant les substances nouvelles (organismes)

Depuis 2010, CropLife Canada, en collaboration avec des groupes d'intervenants clés du gouvernement, de l'industrie et du milieu universitaire, recommande une modification du *Règlement sur les renseignements concernant les substances nouvelles (organismes)* qui exempterait de notification, en vertu de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)*, les essais au champ à petite échelle portant sur les phytopathogènes. En 2014, Environnement Canada a indiqué que cette modification allait être apportée; malheureusement, on nous a par la suite informés qu'elle était mise en attente pendant qu'Environnement Canada procédait à de plus amples consultations.

Harmonisation des limites maximales de résidus (LMR)

Les LMR continuent d'être une question importante qui a des incidences sur la capacité du Canada à prendre part au commerce international. En tant que participant au groupe de travail sur les LMR, CropLife Canada continue de travailler étroitement avec les intervenants de la chaîne

de valeur agricole afin de résoudre les problèmes entourant les LMR et le commerce international, de demander une harmonisation internationale des LMR et d'explorer des façons novatrices d'établir rapidement des LMR afin que les agriculteurs canadiens puissent continuer à avoir accès aux principaux marchés d'exportation.

Se préparer à l'ère postbrevet de la biotechnologie végétale

Comme les premiers produits issus de la biotechnologie végétale atteindront bientôt la fin de la période de protection garantie par leur brevet, un groupe de travail sur l'ère postbrevet a été mis sur pied. En travaillant avec l'Association canadienne du commerce des semences, CropLife Canada mettra au point des stratégies pour le maintien de l'accès aux marchés pour les produits canadiens, la préservation de la confiance envers le système réglementaire canadien et l'appui aux pratiques de production durables pour les caractères postbrevets existants et les caractères apparentés futurs.

Continuer à prôner une politique de présence en faible concentration (PFC)

CropLife Canada continue de militer en faveur d'une politique canadienne pour PFC de produits GM dans les expéditions de grains. Aux côtés des intervenants de l'industrie, nous avons travaillé avec Agriculture et Agroalimentaire Canada afin d'aider à mettre la dernière touche aux principaux éléments d'une telle politique, notamment l'établissement d'un seuil de tolérance réaliste auquel on devra se conformer. Une fois établie, la politique sera utilisée en soutien à nos demandes auprès d'autres pays pour adopter des politiques de PFC similaires qui devraient en fin de compte faciliter les exportations de grains dans le monde, y compris celles du Canada, lorsque des produits génétiquement modifiés peuvent être présents dans les expéditions.

Prêter notre voix

Au cours de la dernière année, on a demandé à CropLife Canada de s'adresser à un certain nombre de comités, y compris le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts lors de son étude sur l'accès aux marchés mondiaux, le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes, dans le cadre de l'étude du projet de loi C-18 (*Loi sur la croissance du secteur agricole*), ainsi que son Comité permanent sur la santé, dans le cadre de l'examen législatif par le comité de la *Loi sur les produits antiparasitaires*.



Faire progresser la durabilité et la gestion responsable

Comme le montrent les diverses initiatives de durabilité et de gestion responsable que nous avons entreprises au cours de la dernière année, notre engagement envers des actions positives pour l'environnement demeure ferme.

Examen des cours d'eau de l'Île-du- Prince-Édouard

En 2014, CropLife Canada a commandé une étude du ruisseau Barclay de l'Île-du-Prince-Édouard, afin de mesurer des facteurs clés pouvant influencer sur les poissons pendant la période de croissance, notamment la température, les teneurs en oxygène, le pH et les niveaux d'ammoniac et de pesticides. Les résultats préliminaires ont montré que nombre de ces facteurs fluctuent au cours de l'année, mais qu'ils étaient tous aux valeurs attendues. Les ministères de l'Environnement et de l'Agriculture de l'Île-du-Prince-Édouard ont fortement soutenu cette initiative, tout comme les agriculteurs et les intervenants locaux. Le conseil d'administration de CropLife Canada a approuvé la poursuite de l'étude, avec l'ajout d'un nouveau site, pendant une autre année.

Appui au projet-pilote de sacs de semences d'AgriRECUP

Une fois de plus, CropLife Canada a appuyé financièrement le programme-pilote de collecte des sacs vides de semences et de pesticides de son organisation sœur, AgriRECUP. Avec une couverture cette année au Canada atlantique, en Ontario et au Québec, AgriRECUP a offert aux

agriculteurs une option responsable sur le plan de l'environnement pour l'élimination de leurs sacs vides de semences et de pesticides. Depuis le début du programme en 2006, plus de 436 000 de ces sacs vides ont été retournés et convertis en énergie.

Rechercher des façons de contrer la résistance

Dans le but de prolonger la longévité des produits et de promouvoir la durabilité environnementale, CropLife Canada a mis sur pied un nouveau Comité de gestion de la résistance au début de 2015. Ce comité a reçu comme mandat de cibler des approches qui aideront à minimiser le développement de résistances chez les mauvaises herbes, insectes et maladies envers les innovations de la phytologie, à la fois dans les sphères de la chimie et de la biotechnologie végétale.

Formation et éducation

CropLife Canada continue de s'engager à que les produits que ses membres mettent au point sont utilisés et entreposés de façon sécuritaire. Afin de concrétiser cet engagement, nous offrons un certain nombre de programmes de formation et d'agrément.

Ceux-ci comprennent le cours sur la gestion de la conformité pour les essais au champ en conditions confinées de plantes expérimentales dotées de caractères nouveaux (offert en partenariat avec l'Université de la Saskatchewan), les programmes de calibrage du pulvérisateur à la ferme et de formation sur les applications à l'aide d'un pulvérisateur, de même que la formation continue dans le cadre du Programme

des conseillers certifiés en phytotechnie de CropLife Canada, obligatoire pour tout le personnel des sociétés membres de CropLife qui prodigue des recommandations sur les produits et sur leur utilisation technique.

En 2014-2015, 1392 entrepôts ont été agréés par l'Association pour les normes d'entreposage des produits agrochimiques (ANEPA), qui gère le programme de vérification des normes d'entreposage de l'industrie. Des vérificateurs externes s'assurent que les produits sont stockés et manipulés en toute sécurité.

En partenariat avec le Conseil de la sécurité en fertilisation de l'Institut canadien des engrais, l'ANEPA a aussi mené les vérifications concernant le *Code de pratique pour l'ammoniac* à 422 endroits dans tout le Canada.

En 2014, l'ANEPA a procédé à 263 évaluations à la ferme au Québec, en Ontario et au Manitoba pour le compte de CropLife Canada et de ses sociétés membres. Ces évaluations aident à favoriser l'adhésion des agriculteurs aux exigences de refuge et facilitent l'utilisation responsable de la technologie du maïs Bt.

Normes d'attestation de certification des sites de traitement de semences

CropLife Canada, en partenariat avec un comité composé de nombreux intervenants, a poursuivi l'implantation des normes d'attestation de certification des sites de traitement de semence. Ces normes sont conçues pour rendre officielles les pratiques de santé et sécurité environnementales en matière d'entreposage et de manipulation de certains produits de traitement de semences. Une version initiale de ces normes a été publiée en août 2014, suivie de 489 vérifications préalables en 2015. On prévoit que les normes seront entièrement implantées en 2017.

Améliorer la gestion responsable des barils de traitement de semences

CropLife Canada et ses membres, en collaboration avec l'ARLA, ont mis au point des lignes directrices de l'industrie afin d'améliorer la clarté des instructions figurant sur les étiquettes, d'appuyer une utilisation adéquate et une gestion responsable des produits de traitement des semences ainsi que d'assurer la conformité de l'industrie aux exigences réglementaires concernant l'usage, la manutention et l'étiquetage des produits de traitement des semences stockés en baril.

AgriRÉCUP – 2014 en chiffres



1 729 848 kg

CONTENANTS VIDES RETOURNÉS

PROGRAMME DE RECYCLAGE DES CONTENANTS VIDES

1 729 848 kg de contenants vides de pesticides et d'engrais de moins de 23 litres ont été rapportés dans des lieux de collecte d'un océan à l'autre afin d'être recyclés.



223 831 kg

PESTICIDES PÉRIMÉS RECUEILLIS

PROGRAMME DE COLLECTE DE PESTICIDES ET MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES PÉRIMÉS

AgriRÉCUP a recueilli et éliminé en toute sécurité 223 831 kg de pesticides périmés et 5051 kg de médicaments vétérinaires périmés en Colombie-Britannique, en Saskatchewan, au Québec et à l'Île-du-Prince-Édouard.



197 000

PROGRAMME DE RECYCLAGE DES SACS VIDES DE SEMENCES ET DE PESTICIDES

PROGRAMME DE RECYCLAGE DES SACS VIDES DE SEMENCES ET DE PESTICIDES

Dans le sud-ouest de l'Ontario et la région de la Montérégie au Québec, de même qu'au Canada atlantique, AgriRÉCUP a recueilli et recyclé un total de 197 000 sacs vides de semences et de pesticides en 2014.



Travailler avec des partenaires

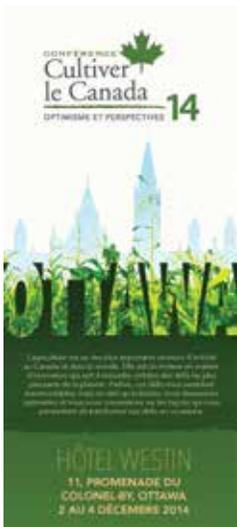
Conférence Cultiver le Canada 2014

Plus de 530 délégués – notre plus imposante assistance à ce jour – ont assisté à la conférence Cultiver le Canada à Ottawa, en Ontario. Sous le thème *Optimisme et perspectives*, les délégués ont pris part à des séances enlevantes, notamment à un panel qui explorait les défis et les occasions d'éduquer les consommateurs, dont un survol des campagnes « Nos aliments. Vos questions », de McDonald's, et « GMO Answers ». Les délégués ont aussi eu droit à un panel d'experts qui s'est interrogé sur ce que l'industrie agricole avait besoin de faire pour faire passer davantage ses préoccupations dans la discussion politique.

Le partenariat Cultiver le Canada a continué de croître cette année. Avec l'ajout de Soy Canada et du Conseil de l'orge du Canada, cette coalition informelle d'intervenants de l'entière chaîne de valeur est maintenant composée de 16 membres.

Les Journées printanières de dialogue

Les Journées printanières de dialogue (Spring Dialogue Days) de CropLife Canada continuent de donner à l'industrie, aux intervenants et aux principaux représentants de l'État une occasion de discuter d'une vaste gamme de sujets agricoles. En 2015, plus de 170 délégués ont pu entendre des conférenciers de haut niveau comme l'honorable Ed Fast, ministre du Commerce international, Andrea Lyon, sous-ministre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, Simon Kennedy, sous-ministre de Santé Canada, et Paul Mayers, vice-président aux politiques et aux programmes de l'ACIA. Les délégués ont aussi pu entendre Richard Aucoin, directeur exécutif de l'ARLA et Neal Carter, fondateur et président d'Okanagan Specialty Fruits, qui a parlé de son expérience avec le processus d'approbation réglementaire de la pomme Arctic.



Santé des abeilles mellifères

CropLife Canada a participé à la Table ronde sur la santé des abeilles d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) et à la Coalition sur la santé des abeilles mellifères (Honey Bee Health Coalition), basée aux États-Unis, aux côtés d'une vaste gamme d'intervenants de l'industrie venant de l'entièreté de la chaîne de valeur. Les deux groupes de travail partagent un mandat similaire visant à cerner les questions prioritaires et à aider au maintien d'une population de pollinisateurs en bonne santé au Canada et aux États-Unis.

CropLife Canada et bon nombre de ses sociétés membres fournissent également du financement en partenariat pour un projet sur la santé de l'abeille canadienne, qui permettra d'établir les niveaux de base des ravageurs et des maladies dans les ruches au Canada.





Conseil d'administration et personnel

Conseil d'administration

Frédéric Beudot
Du Pont Canada

Jay Bradshaw
Syngenta Canada

Sébastien Chénard
La Coop fédérée

Neil Douglas
Univar Canada

Al Driver
Bayer CropScience Canada

Ian Grant (président)
DuPont Pioneer Canada

David Hansen
Canterra Seed

Ron Healey
Federated Co-operatives

Kevin Helash
CPS Canada

Glenn Houser
Cargill

Ron Kehler
BASF Canada

Hugh MacGillivray
Arysta LifeScience North America

Mike McGuire
Monsanto Canada

Jon Neutens
Nufarm Agriculture

Brad Orr
Dow AgroSciences Canada

Al Raine
Richardson International

Jeff Reid
SeCan

Karen Stephenson
Scotts Canada

David Strilchuk
FMC

David Watson
Premier Tech Home & Garden

Personnel

Ian Affleck

Directeur général, Affaires scientifiques et réglementaires, biotechnologie végétale

613 230-9881, poste 3227

afflecki@croplife.ca

Jillian Bender

Agente principale des communications

613 230-9881, poste 3228

benderj@croplife.ca

Linda Burgstaller

Réceptionniste et adjointe administrative

613 230-9881, poste 3221

burgstallerl@croplife.ca

Lucie Hardy

Adjointe administrative et administratrice du bureau

613 230-9881, poste 3301

hardyl@croplife.ca

Colleen Hogan

Adjointe administrative

416 622-9771, poste 2228

hoganc@croplife.ca

Annie Hsu

Vice-présidente, finance et administration

Gary Booth C.A.

416 622-9771, poste 2222

hsua@croplife.ca

Russel Hurst

Directeur, gestion responsable et durabilité

Directeur général, ANEPA

416 622-9771, poste 2223

hurstr@croplife.ca

Hillary Lutes

Agente de communications

613 230-9881, poste 3229

lutesh@croplife.ca

Ted Menzies

Président et chef de la direction

613 230-9881, poste 3225

menziest@croplife.ca

Erin O'Hara

Agente principale des communications

613 230-9881, poste 3223

oharae@croplife.ca

Pierre Petelle

Vice-président, chimie

613 230-9881, poste 3222

petellep@croplife.ca

Dennis Prouse

Vice-président, affaires gouvernementales

613 230-9881, poste 3226

proused@croplife.ca

Nadine Sisk

Vice-présidente, communications et services aux membres

613 230-9881, poste 3224

siskn@croplife.ca

Maria Trainer

Directrice, science et affaires réglementaires, chimie

613 230-9881, poste 3230

trainer@croplife.ca

Silvana Waddington

Adjointe administrative

613 230-9881, poste 3232

waddingtons@croplife.ca

Simon Worgan

Comptable principal

416 622-9771, poste 2224

worgans@croplife.ca

Stephen Yarrow

Vice-président, biotechnologie végétale

613 230-9881, poste 3231

yarrows@croplife.ca



www.croplife.ca

OTTAWA
202-350, rue Sparks
Ottawa, ON K1R 7S8
613 230-9881

